UNE COMMISSION SANITAIRE RÉGIONALE POUR LA FORÊT



La Commission Forêt, organisée par la FREDON Nouvelle-Aquitaine, s'est réunie le 26 mars dernier. Pendant une matinée, les représentants des producteurs et détenteurs de végétaux ainsi que les représentants de la filière ont pu échanger sur les risques sanitaires en forêt.



L'objet de cette commission est notamment de collecter les demandes et les besoins concernant les organismes nuisibles, et de construire des programmes sanitaires afin de les maîtriser par des actions de surveillance, de prévention et/ ou de lutte.



LE NÉMATODE AU CŒUR DES PRÉOCCUPATIONS

Ce ravageur des conifères, présent au Portugal et en Espagne, est donc proche du massif des Landes de Gascogne et les acteurs aquitains se préparent à son arrivée.

La Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles (FREDON NA) a présenté le réseau mis en place sur le territoire dans le cadre du Plan national de Surveillance du Nématode du pin : des prélèvements sur les végétaux sensibles, leurs écorces et les matériels en bois mais aussi du piégeage des insectes du genre Monochamus, vecteurs de dissémination de cet organisme.

L'INRAE a ensuite expliqué le fonctionnement de sa serre de confinement ultra-sécurisée qui doit permettre de travailler sur le nématode et le développement de variétés de pins résistantes sans risquer de le libérer dans la nature.

L'institut technologique FCBA a quant à lui fait un point sur les projets NémaStop et DéchiChamus. Ces derniers permettent d'étudier la faisabilité de la mise en œuvre du Plan d'urgence Nématode du pin en cas d'introduction. Les acteurs se sont rendu compte que de nombreuses interrogations persistent quant à sa mise en œuvre, notamment concernant le broyage des bois infestés avec la contrainte de faire des copeaux de 3x3x3 cm (coût important, peu de machines disponibles...) et le transport des bois autour de la zone contaminée en containers étanches pendant la période chaude d'activité du vecteur Monochamus. Les échanges doivent se poursuivre entre les différentes structures afin de trouver des réponses concrètes à mettre en place.





LES SCOLYTES À SURVEILLER EN ZONE INCENDIÉE

La Caisse Phyto Forêt a rappelé que la vigilance est nécessaire sur le secteur de la Teste-de-Buch où plus de 3600 scolytes sténographes du pin ont été capturés entre début février et mi-mars comme mentionné dans le message du Département Santé des Forêts du 18 mars 2024. Dans ce contexte, il est recommandé de proscrire le stockage prolongé de bois non écorcés à proximité des peuplements de pins.

La technique d'écorçage des bois est actuellement étudiée car elle permet de diminuer les populations d'insectes qui se nourrissent des tissus situés sous l'écorce au début des

DES ESSAIS D'ÉCORÇAGE ONT DÉBUTÉ SUR LE PIN



infestations. Un projet mené dans l'Est de la France sur les têtes d'abattage-écorceuse a été présenté par l'ONF. L'objectif était de s'approprier la technique d'écorçage, par le biais de quatre chantiers test sur épicéa et sapin pectiné. Le constat est que les engins doivent être équipés avec des kits spécifiques, les coûts de production sont plus élevés et l'intervention doit se faire en période estivale pour plus d'efficacité. Mais tous les participants s'accordent à dire qu'en cas de crise, c'est une solution qui permettrait de limiter les dégâts. Des essais ont débuté sur le pin et doivent se poursuivre en associant tous les acteurs du secteur. Un travail de coordination est nécessaire pour consolider les résultats des différentes études en cours et à venir.

Une nouvelle commission pourra se tenir en 2024 en fonction des besoins de la filière.